

Communauté de Communes du Pays sabolien

Hôtel de Ville
BP 129
72 305 SALE-SUR-SARTHE cedex
02 43 62 50 00
CommunauteDeCommunes@sablesursarthe.fr



COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :
 - o Schéma de cohérence territoriales et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
 - o Le versement de subventions de fonctionnement aux organismes partenaires et conseil de la Communauté de communes en matière d'urbanisme et d'architecture est d'intérêt communautaire.
- Accueil des gens du voyage :
 - o Aménagement, entretien et gestion d'une aire de grand passage pour les gens du voyage

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et cadre de vie
 - o Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) : L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions proposées dans le cadre des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) sont d'intérêt communautaire.
 - o Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : Dans le cadre de la politique des bassins d'habitat définie par les services de l'Etat, il est d'intérêt communautaire de constituer une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) ayant pour objectif la mise en œuvre sur son territoire du Plan Départemental du Logement des Personnes Défavorisées (PDLPD).
 - o Amélioration de l'habitat : La participation au suivi-animation d'opérations programmées ou contractuelles de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration de l'habitat ou de lutte contre l'insalubrité est d'intérêt communautaire.
 - o Garanties d'emprunts des logements sociaux : La garantie d'emprunts accordée aux bailleurs sociaux pour la réalisation des programmes de logements sociaux réalisés dans les communes de la Communauté de communes est d'intérêt communautaire.
 - o Gens du voyage : Dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, l'étude, la réalisation et la gestion d'une ou plusieurs aires d'accueil sont d'intérêt communautaire.
 - o Logements d'urgence : L'étude, la réalisation et la gestion des logements d'urgence pour les personnes en difficulté (hôtel social...) sont d'intérêt communautaire.
 - o Observatoire départemental de l'habitat : La participation à l'observatoire départemental de l'habitat dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Départemental pour le Logement des Personnes défavorisées (PDLPD) est d'intérêt communautaire.

OBSERVATIONS

Le SCoT du Pays Vallée de la Sarthe a été approuvé le 5 mai 2017.

Il associe les communautés de communes de Loué-Brûlon-Noyen, du Pays sabolien et du Val de Sarthe.

Un Programme Local d'Urbanisme Intercommunal comprenant un volet Habitat (PLUi-H) a été approuvé et rendu exécutoire en avril 2021 sur le périmètre de la Communauté de communes du Pays sabolien.